

**Mémoire présenté à la Commission sur les accommodements raisonnables**  
**Audience de la ville de Longueuil**  
**Le 17 octobre 2007**

Par Paulette Ménard-Favreau, citoyenne de Saint-Hubert

Objectifs du mémoire : proposer des solutions concrètes visant à faire évoluer les mentalités dans le traitement des accommodements raisonnables tout en protégeant notre patrimoine québécois.

**DEVRIIONS-NOUS CACHER CE S A I N T**  
**QUE NOUS NE SAURIONS VOIR ?**

Je suis une résidente de Saint-Hubert-en-Longueuil. Pourquoi Saint-Hubert-en-Longueuil ? Parce que c'est mon accommodement raisonnable à moi. Avant, j'étais une Hubertine et fière de l'être. Mais, notre ville ayant fait l'objet d'une fusion forcée, sans l'assentiment de la population, je vis, comme un grand nombre de citoyens de la Rive-Sud fusionnée et défusionnée, un accommodement non raisonnable. Voici les trois principales conséquences : (1<sup>re</sup> conséquence) : la zizanie entre les conseils de ville s'est installée ce qui freine l'évolution de l'ensemble des municipalités (nous n'avons qu'à écouter les débats télévisés ou lire les hebdomadaires locaux, des dialogues de haute voltige entre les élus qui nous représentent); (2<sup>e</sup> conséquence) : la zizanie entre les citoyens « défusionnés » qui se sentent bafoués par d'autres citoyens encore « fusionnés » provoque un malaise et divise la Rive-Sud et enfin (3<sup>e</sup> conséquence) : le Longueuil-Nouveau ayant avalé le vécu historique des villes fusionnées, leur histoire personnelle semble s'être tout bonnement effacée de la carte historique. Comme pour les accommodements non raisonnables, il est facile de constater ce que des décisions non concertées prises par une minorité, peut avoir comme impact démesuré sur nos

vies et sur notre identité en tant que citoyen. Selon moi, le débat des accommodements raisonnables touche non seulement la religion, la langue, l'habillement, la pudeur, l'enseignement, l'emploi, l'égalité des sexes et j'en passe, il mine l'identité de tous les québécois et québécoises nouveaux, anciens, de souche etc. à cause de la peur que chacun a de perdre son identité face à ces nouvelles réalités que sont : le vieillissement de la population francophone (que l'on dit plus souvent de souche à tort ou à raison), les nouveaux arrivants (certains ayant des pratiques religieuses plus visibles et plus ancrées dans leur quotidien que les nôtres ou ayant vécu des situations les ayant obligés à quitter leur pays d'origine) mais surtout les groupuscules qui vivent en marge de la société québécoise mais qui exigent des passe-droits et qui dans les circonstances actuelles les obtiennent sans analyse des conséquences par les preneurs de décision. Ces personnes avaient-elles été bien préparées à la réalité québécoise avant de quitter leur pays d'origine ?

Voici mon point de vue : dans mon travail, je côtoie des collègues catholiques, musulmans nés au Québec ou en France, en Belgique, en Algérie, en Haïti, à l'Île Maurice... et j'adore cet échange de culture et de respect mutuel des valeurs propres à chacun. C'est pourquoi, je ne comprends pas lorsqu'il y a des divergences culturelles ou religieuses que les décideurs perdent tout simplement leur logique. Par exemple, la communauté qui refusait de voir des femmes en tenue de sport aurait pu cacher elle-même ses fenêtres si elle jugeait que le spectacle de notre « vécu contemporain » pouvait être une mauvaise influence pour ses jeunes. Elle n'avait pas à obliger un tiers à barricader ses fenêtres et à la population de femmes sportives à se sentir indécente en plus de perdre ses fenêtres avec vue. Le plus flagrant manque de logique vient du

fait que ce tiers, le propriétaire du centre sportif, ait accepté cet accommodement non raisonnable sans penser aux conséquences, comme si c'était normal de cacher des femmes en tenue de sport dans notre société! C'est ici que je trouve présentement les décisions inconcevables – pourquoi le bien d'une minorité doit-il primer sur le bien public et pire quand il y a des solutions alternatives qui s'offrent aux parties en cause. Vu cet état de fait et parce qu'il est impossible de faire des lois ou des règlements municipaux pour chaque demande d'accommodement, je propose que chaque municipalité se dote d'un comité de personnes bénévoles vivant dans leur milieu avec des allégeances religieuses, langues et origines diverses qui seraient à même de débattre ces demandes que tout un chacun semble appliquer à sa guise avec le résultat que nous sommes obligés de tenir cette commission et à concevoir un programme d'accueil « à la québécoise » pour les nouveaux arrivants sur son territoire. Il ne faudrait surtout pas que les politiciens soient mêlés à ces décisions car ils sont juges et parties et ne veulent pas perdre d'électeurs – on comprend leur léthargie dans ce débat.

Par ailleurs, j'aimerais m'adresser à tous ces bien-pensants qui croient qu'en laïcisant notre société québécoise, nous éliminerons à tout jamais les problèmes d'accommodements. Cela a été fait en France et il y a encore des problèmes d'accommodements. Même si la société catholique québécoise est moins pratiquante qu'il y a 30 ans, enlever tous les signes de la religion catholique reviendrait à éradiquer d'une génération à l'autre, toute l'histoire du peuple québécois. Lorsque les preneurs de décisions, sensés nous représenter, auront enlevé toutes les croix, même celles des chemins (et pourquoi pas éteindre celle du Mont-Royal et raser les maisons ancestrales représentant la colonisation), vont-ils rebaptiser aussi toutes les villes portant le préfixe

S A I N T pour éviter de froisser certaines minorités qui n'osent voir ce SAINT CATHOLIQUE qui a bâti notre nation mais qui daignent encore nous imposer certains accommodements qui n'étaient même pas obligatoires dans leur pays d'origine mais que nous acceptons de faire « tout bonasses » que nous sommes!. Bonne ou mauvaise, notre histoire est inscrite dans le catholicisme et elle ne peut être changée. Nous devons protéger notre histoire comme une espèce en voie de disparition, comme un patrimoine national. Je propose donc que toutes les croix demeurent dans les salles communautaires et même dans les écoles et autres lieux publics (tous peuvent faire une prière silencieuse dans la religion de leur choix sans craindre la présence de nos artéfacts religieux !). Comment voulons-nous faire connaître la nation québécoise aux nouveaux arrivants voulant se faire une nouvelle vie, si nous édulcorons pour ne pas dire aseptisons notre histoire et réinventons continuellement l'apprentissage du français enseigné à l'école (avec les résultats que nous connaissons) et si nous éliminons nos artéfacts en faveur de ceux des autres qui prendront la place laissée vacante (c'est un principe physique). Au même titre, Noël c'est Noël! Comment expliquer aux enfants que l'on fête des célébrations annuelles le 25 décembre si ce n'est pas pour fêter Noël! Et Pâques, ce n'est quand même pas la fête du printemps non plus! C'est de l'hypocrisie que de vouloir prétendre créer une société laïque en faisant disparaître toutes les célébrations devenues des jours fériés en les changeant de nom!

Finalement, plus que certains politiciens, haut-fonctionnaires, extrémistes et bien-pensants, je crois que les citoyens québécois qui ne se laissent pas trop « enfiouappés » par certains articles et reportages sans profondeur des médias en quête de BBM ou de tirages faramineux, savent ce qui est bon pour notre société et

pour intégrer les nouveaux arrivants. J'espère que cette commission ne visera pas à « calmer le peuple qui gronde » mais à véritablement créer des ponts viables pour que le Québec de demain soit celui de tous et que son histoire continue à se nourrir de la venue des autres dans le respect du français, la langue d'origine, et avec une ouverture sur le monde prouvant que vivre en harmonie malgré des origines diverses n'est pas une utopie...